

La transmission patrimoniale dans un contexte international

Intervention de Philippe Rebattet

Notaire, Président du réseau notarial ONLY,
Lyon

Auteur du livre « Fiscalité internationale du
patrimoine » (Lexis Nexis, 2016)

Jeudi 28 juin 2018

Au MERIDIEN BEACH PLAZA

8h30-12h30

1. Structuration de la planification successorale via le nouveau D.I.P. monégasque

- Loi applicable à la succession
 - Le choix de loi
 - Le pacte successoral
 - Le testament
- Loi applicable aux régimes matrimoniaux
- Loi applicable aux divorces
- Les trusts
- Les donations

2. Structuration de la planification successorale via les règlements européens

- Règlement européen sur les successions
- Règlement européen sur le divorce
- Le nouveau règlement européen sur les régimes matrimoniaux à partir du 29 janvier 2019

3. Actualités sur le droit patrimonial international en France

- La réserve dans l'ordre international
- Rappel fiscal des donations internationales

4. Questions / Réponses

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

Tel. : +377.93.25.08.88
Fax.: +377.93.50.06.40
secretariat@billon-conseil.mc
www.billon-conseil.mc

Billon Conseil & Services
5, rue Louis Notari
98000 MONACO

TARIF

400 euros H.T. soit
480 euros T.T.C.
- 25 % à partir de la
seconde inscription.

Paiement à inscription,
par chèque ou virement.
Places limitées.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Société.....
Nom et prénom.....
Fonction.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Tel..... Fax.....
E-mail.....